



Autorisation parentale (pour les adhérents mineurs évoluant en compétition)

Je soussigné(e) _____

Autorise mon fils, ma fille _____

à prendre une licence compétition au Tennis de Table Romainvillois et accepte qu'il/elle participe aux déplacements hors de Romainville, sous la responsabilité d'un entraîneur ou d'un bénévole de la section lorsqu'il jouera dans une équipe sénior.

Pour les compétitions jeunes, (ces rencontres sportives se déroulent par équipe de 3 joueurs le dimanche matin 1 fois par mois), les déplacements seront à ma charge .

Autorisation de soins en cas d'accidents (pour les adhérents mineurs)

En cas d'accident, et en fonction des soins nécessaires, le dirigeant du club ou l'entraîneur fera appel à un médecin ou au SAMU.

Je soussigné(e) _____

Père : Mère : Tuteur : de : _____

autorise tout examen, soins ou intervention chirurgicale nécessaire, et autorise le dirigeant ou l'entraîneur du club à :

- demander l'admission en établissement de soins,
- reprendre l'enfant à sa sortie en cas d'indisponibilités des parents

Encadrement des mineurs :

Les parents s'engagent à emmener leur enfant jusqu'à l'entrée de la salle et à venir le chercher en fin d'entraînement.

En cas d'incident sur le trajet le club ne pourra être tenu pour responsable.

L'adhérent déclare par la présente se conformer aux statuts et règlement intérieur du Tennis de Table Romainvillois.

oooooooooooooooo

POUR RAPPEL, SEULS LES ADHERENTS LICENCIES AU TTR SONT AUTORISES A JOUER AU TENNIS DE TABLE DANS LA SALLE DU GYMNASSE GUIMIER.

Lu et Approuvé

Date et Signature